

INF'AUXONNE

LE MOT DU MAIRE

Après six mois d'administration communale ; où en sommes-nous ?

La synthèse de cette expertise sera rendue publique avant la fin de ce mois.

Le changement que vous avez souhaité le 18 mars dernier se met progressivement en place.

L'équipe municipale conformément à ses engagements termine l'état des lieux général de la ville d'Auxonne et a engagé des actions prioritaires sur les plans administratifs, techniques et financiers.

Comme nous l'avons laissé entendre la situation financière de notre ville reste fragile et exige une gestion rigoureuse, une adhésion de tous est souhaitable.

Les informations sur l'Audit qui nous sont parvenues confirment nos inquiétudes.

Actuellement, des actions importantes sont engagées et des chantiers présentant un caractère urgent sont ouverts : organisation des services administratifs, travaux scolaires, création de parkings, amélioration de la circulation, aide à l'installation d'entreprises, amélioration du réseau d'écoulement des eaux, travaux sécuritaires.

Toutes ces actions sont menées dans le strict respect du budget prévisionnel.

Dans notre prochain bulletin nous vous informerons sur l'état d'avancement des divers chantiers.

SOMMAIRE

Le mot du Maire

La vie municipale en bref

La commune et ses agents

Le scolaire

Sports, loisirs et culture

Urbanisme, environnement et travaux

Économie

Divers

Manifestations

AUXONNE, Septembre 2001

Dans son INF'AUXONNE N°1

Le nouveau maire élu, Antoine SANZ, fait état d'un "Audit" relatif à "la situation financière de notre ville [qui] reste fragile"

Il mentionne aussi que "la synthèse de cette expertise sera rendue publique avant la fin de ce mois [septembre 2001]"